

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS  
FACULTÉ DE DROIT CANONIQUE

VII<sup>e</sup> congrès international de droit canonique  
Paris, Unesco, 21-28 septembre 1990

Paris le 12 juin 1990



Monsieur, Mon Père,  
Madame, Monsieur,

A la suite de l'entretien que nous avons eu avec le directeur des Services de restauration de l'Unesco, nous sommes dans l'obligation de noter le nombre de repas pris pendant le congrès à l'Unesco (Réception du samedi soir, déjeuners au Self-service). Le repas du samedi midi ne sera assuré que si nous recueillons un nombre suffisant d'inscription. (*Nota bene* : Peu de restaurants sont ouverts en fin de semaine dans le quartier).

Si vous souhaitez déjeuner (à 13 h), à l'Unesco aux dates ci-dessous, veuillez cocher la case correspondante et nous envoyer le chèque du total (à l'ordre de l'Institut catholique de Paris). Vous comprendrez que nous souhaitons votre réponse, *impérativement* avant le 1er septembre. Merci d'avance.

Les tickets-repas seront distribués dans votre dossier de participant.  
Un repas-type au Self-service comprend : 1 entrée, un plat chaud (parmi 4 au choix), 1 fromage, 1 dessert, une boisson.

NOM :	Nombre de personnes	Prix unit.	Prix total
Prénom :			
Réception à l'Unesco Samedi 22/09	.....	offert	
Déjeuner Samedi 22/09	.....	90 F	
Déjeuner Lundi 24/09	.....	75 F	
Déjeuner Mardi 25/09	.....	75 F	
Déjeuner Jeudi 27/09	.....	75 F	
		Total	315

\* De plus, l'Unesco propose, en semaine seulement, un restaurant avec plats à la carte.

\* Dans votre dossier de participant vous trouverez également une liste de brasseries, selfs-services, et restaurants dans le quartier (les prix sont équivalents à ceux annoncés plus haut).

Le Secrétariat du Congrès